



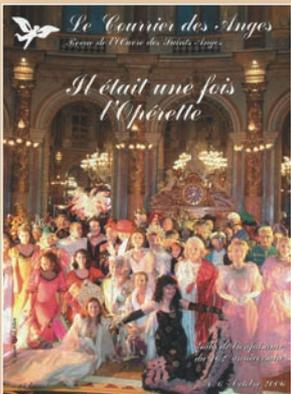
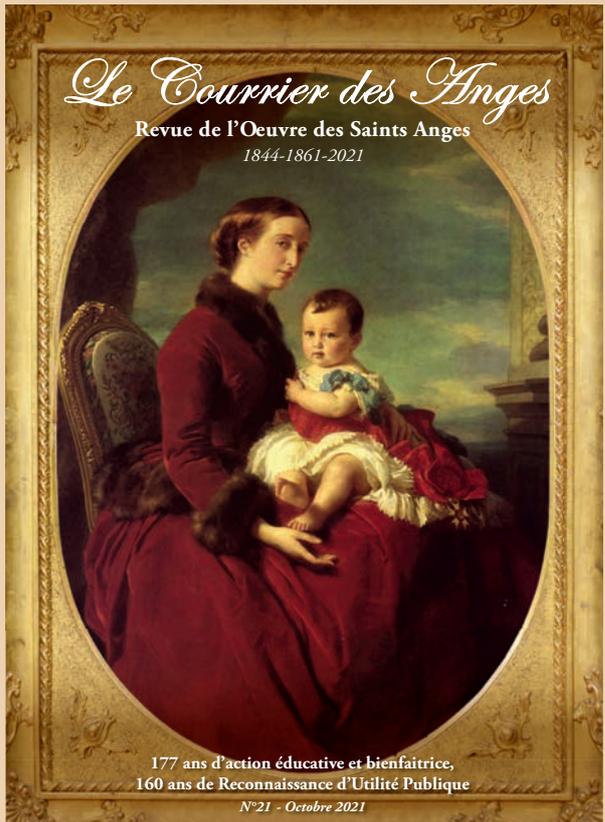
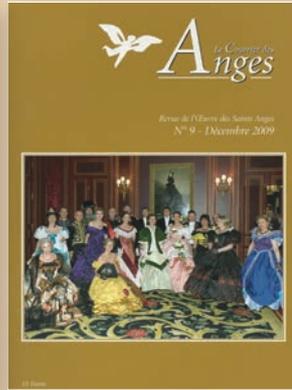
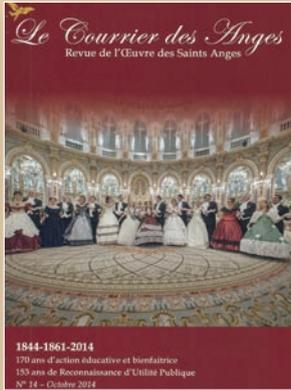
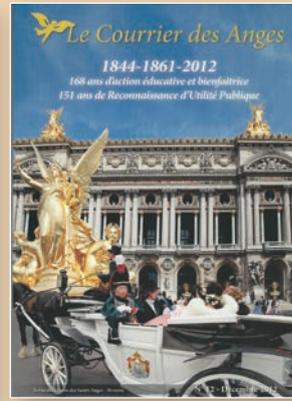
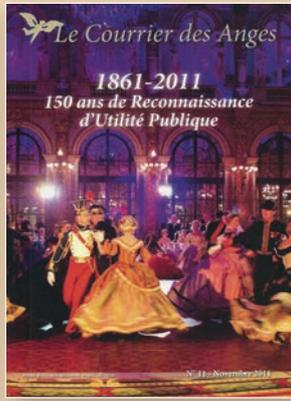
# *Le Courrier des Anges*

Revue de l'Œuvre des Saints Anges

1844-1861-2022

178 ans d'action éducative et bienfaitrice,  
161 ans de Reconnaissance d'Utilité Publique

N°22 - Octobre 2022





## Éditorial

*Le Courrier des Anges<sup>®</sup>, né avec le troisième millénaire, fête cette année la parution de son vingt-deuxième numéro. Témoignage d'un lien amical entre ses nombreux fidèles, amis et bienfaiteurs, il est devenu un outil de communication performant pour mieux faire connaître l'Œuvre des Saints Anges et retracer les efforts consentis pour sauver l'Œuvre et son patrimoine, ainsi que pour mettre en oeuvre et développer des activités en faveur des enfants et des jeunes.*

Deux des auteurs que nous avons eu le plaisir d'accueillir cette saison lors de nos rencontres littéraires au Grand Hôtel Intercontinental nous ont fait l'immense honneur de collaborer à notre revue en offrant à nos lecteurs deux très beaux articles illustrés.

Jean-Yves BORIAUD, professeur de langue et littérature latine et spécialiste de la Renaissance italienne, nous replonge dans les splendeurs de la Florence des Médicis et peint l'ascension, l'apogée et la chute de cette famille mythique. Un article aussi brillant que « L'Or des Médicis »

Olivier PONCET, professeur à l'École nationale des chartes, avait donné une conférence très

appréciée par nos fidèles en mai 2022. Il présente quant à lui un article sur les amours contrariés de Louis XIV et de Marie Mancini par l'oncle de cette dernière, le cardinal Mazarin, parce que contraires à la raison d'État.

C'est sur un historique remanié et richement documenté que s'ouvre ce nouveau numéro de notre revue. Les dernières évolutions de la lutte de notre Présidente pour la survie de notre Œuvre et la sauvegarde de notre patrimoine y sont retracées. Aussi, un nouveau départ commence pour l'Œuvre des Saints Anges avec de nouveaux projets ambitieux, notamment la mise en place dès la rentrée d'une publication semestrielle de la revue.

*Pierre-Michel Berillon*

## *Le Courrier des Anges*

est édité par l'Œuvre des Saints Anges.  
Institution laïque de bienfaisance  
fondée en 1844, l'Œuvre des Saints  
Anges fut reconnue d'utilité publique  
par décret impérial de Napoléon III  
en date du 25 décembre 1861.

### **Adresse postale et de gestion**

Chez la Baronne de Saint Didier  
5 rue de Sontay  
75116 Paris-France

### **Téléphone**

+ 33 (0) 1 75 57 46 55

**Courriel** : osa4461@sfr.fr

### **Sites**

<http://oeuvre-des-saints-anges.org/>

  @oeuvredessaintsanges

### **Directrice de la publication**

Maria Elena Amé de Saint Didier  
de Narbonne Lara

### **Rédacteur en chef**

Pierre-Michel Berillon

### **Comité de rédaction**

Karine Taltavull, Danielle Weisbein

### **Photographes**

Martine et Thierry Moisan,  
Jean-Alexandre Degant,  
Pascal Drabic, Geneviève Fouché,  
Paul-Jean Marchand,  
Jacqueline Vigouroux.

### **Photo de couverture**

Martine et Thierry Moisan

### **Conception graphique**

Laëtitia Belot

Imprimé par Atimco

ISSN 1631 – 7297

© Œuvre des Saints Anges

Les opinions énoncées dans la présente  
publication n'engagent que les auteurs



# *Sommaire*

**ÉDITORIAL**..... 3

## **LE COURRIER DES ANGES**

Le mot de la Présidente ..... 5

## **L'ŒUVRE DES SAINTS ANGES**

De 1844 à nos jours. .... 6

## **LE PROGRAMME EN FAVEUR DES ENFANTS**

Ateliers et visites-conférences ..... 11

## **LES RENDEZ-VOUS DU LUNDI**

Les auteurs ..... 13

Les dîners au Café de la Paix..... 14

L'Or des Médecis

*Jean-Yves Boriaud*..... 16

Mazarin, sa nièce et le roi : le sacrifice de Marie Mancini  
sur l'autel de la raison d'État (1659)

*Olivier Poncet* ..... 20

## **LES GALAS DE CHARITÉ**

Le Bal Impérial du 16 octobre 2021 ..... 24

Le Bal Vénitien du 9 avril 2022 ..... 27



## Le mot de la Présidente

*Nous pouvons fêter dans la joie le 178<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de l'Œuvre des Saints Angers et le 161<sup>ème</sup> anniversaire de sa reconnaissance d'utilité publique. L'année 2022 marquera l'histoire de notre institution parce que, grâce à Dieu et à la Justice française, nous avons pu récupérer libre d'occupants notre fief historique de la rue de Vouillé, notre siège social depuis 1886. L'Œuvre des Saints Angers et ses autorités n'oublieront jamais ceux qui ont été fidèles et généreux dans l'adversité. Ce numéro du Courrier des Anges voit le jour grâce à la générosité de beaucoup d'entre vous, soyez ici chaleureusement remerciés.*

Comme vous le savez, l'action initiée le 30 juillet 2013 par l'occupant contre l'Œuvre des Saints Angers, son bienfaiteur, s'est soldée par sa condamnation à libérer les lieux, à nous payer une indemnité d'occupation à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2010 et à nous indemniser pour la destruction du buste de la baronne de Saint Didier datant de 1897. Hélas ! Il fallait s'y attendre, pour ne pas s'acquitter de l'indemnité d'occupation, l'occupant s'est déclaré en faillite. Nous ne pourrions pas récupérer l'intégralité de notre créance, mais le plus important est l'ensemble immobilier, 3000 m<sup>2</sup> bâtis sur un terrain de 2600 m<sup>2</sup> dans le XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Sûrs de notre bon droit et confortés par les décisions de justice, nous avons subi avec résignation pendant 21 ans le harcèlement moral et judiciaire et les attaques dans la presse et sur les réseaux sociaux. Nous regrettons seulement qu'aucun accord équitable n'ait pu voir le jour à cause des prétentions de l'occupant, lequel s'est toujours considéré au-dessus de tout et n'a jamais accepté d'être désavoué par la Justice.

Ne disposant d'aucun revenu à part les cotisations des membres et quelques dons, l'Œuvre des Saints Angers® organise des manifestations caritatives, rendez-vous littéraires, galas, bals. Le succès de nos événements dépend de vous tous ; ils ne sont pas seulement des activités culturelles, festives et gastronomiques, ils contribuent au financement des activités de l'Œuvre des Saints Angers. Ils sont d'ailleurs un moyen efficace pour mieux faire connaître l'Œuvre et pour recruter de nouveaux membres, mais par-dessus tout ils resserrent les liens d'amitié qui se sont tissés autour de l'Œuvre des Saints Angers qui au fil du temps est devenue une grande famille ; famille qui malheureusement est aussi confrontée à la perte de ses membres. Nous avons une pensée émue pour Joachim Roy, ami et mécène fidèle de l'Œuvre des Saints Angers.

Malgré les chagrins et les difficultés, la vie continue et il faut faire face. Nous espérons vous voir nombreux lors du Bal Impérial du samedi 26 novembre prochain, pour commémorer la reconnaissance d'utilité publique de l'Œuvre des Saints Angers, par décret impérial de Napoléon III.

Les Angers comptent sur vous tous !

*María Elena de Saint Didier*

# L'Œuvre des Saints Anges

## De 1844 à nos jours

*L'Œuvre des Saints Anges est une association laïque de bienfaisance fondée en 1844 et reconnue d'utilité publique en 1861 par décret impérial de Napoléon III signé le 25 décembre 1861 au Palais des Tuileries. L'Œuvre est présidée depuis le 31 mars 1999 par María Elena Amé de Saint Didier de Narbonne Lara.*

L'institution fut fondée par des laïcs, en majorité catholiques, afin de recueillir de petites filles pauvres, orphelines ou délaissées. Le but de l'institution était de les éduquer, de les instruire et de les intégrer au monde du travail. Conformément aux statuts, outre son devoir d'assistance et d'éducation, l'Œuvre se devait d'assurer à ses protégées instruction et formation, travail convenable, hébergement en cas de chômage et patronage à vie.

Dès sa fondation jusqu'en 1970, l'Œuvre fut toujours présidée par des femmes. D'ailleurs, les statuts de 1861 et de 1925 prévoyaient un conseil d'administration, composé de femmes, et un comité consultatif, composé d'hommes. Les femmes étant, à l'époque, juridiquement incapables de représenter l'association en justice et dans tous les actes de la vie civile, c'était le président du comité consultatif qui représentait l'institution ; cette situation a perduré jusqu'en 1961. En revanche, à partir de cette date, le représentant de l'association a toujours été la présidente ou le président du conseil d'administration, et cela malgré les dispositions des statuts de 1961.

Si la romancière George Sand affirme, dans une lettre adressée à Alexandre Dumas père, que la fondatrice est Mme Tisserand, ce nom n'apparaît nulle part dans des documents officiels faisant foi. Selon le *Manuel des œuvres et institutions religieuses et charitables de 1867* et le *Paris charitable et bienfaisant* de 1912, publié par l'Office central des œuvres de bienfaisance avec préface du comte d'Haussonville de l'Académie française, la fondatrice est la baronne Dubois. D'autre part, conformément aux statuts de 1861, aux statuts de 1925, à l'acte d'achat du terrain de la rue de Vouillé en 1886, à l'acte de division et de vente de 1967 et aux procès-verbaux des Assemblées générales de 1970 et de 1999, se sont succédé à la tête de l'Œuvre des Saints Anges, la vicomtesse de Gontaut-Biron, la baronne Louise Amé de Saint Didier, Mme G. Salmon, la baronne María del Carmen de Vaufreland, Maître

Maurice Pasteau et la baronne María Elena Amé de Saint Didier de Narbonne Lara. Parmi les présidents du Comité consultatif, ces documents ainsi que *Le Courrier des Anges*, mentionnent M. R. Magnier, M. Jules Bocquet, le baron Armand Amé de Saint Didier, M. Marcel Lavesvre et Mme Danielle Weisbein.

Comme il était d'usage à l'époque, plusieurs congrégations ont été successivement engagées par l'Œuvre pour s'occuper du quotidien et de l'éducation des orphelines, sous la direction des autorités de l'Œuvre des Saints Anges ; à titre d'exemple « le traité », véritable contrat de travail, datant de 1862, signé par l'Œuvre des Saints Anges et la congrégation des Soeurs de la Sagesse.

En 1861, l'Œuvre assurait déjà l'hébergement, l'éducation et la formation de 80 petites filles. Le 25 décembre de cette même année, pour récompenser ces actions répondant aux préoccupations sociales et humanitaires de Napoléon III et de son épouse, l'Impératrice Eugénie, l'Empereur signait au Palais des Tuileries, le décret impérial reconnaissant l'Œuvre des Saints Anges comme établissement d'utilité publique.





C'est ainsi que l'action de l'Œuvre atteint son apogée sous la présidence de la baronne Louise Amé de Saint Didier. Établie d'abord passage Dulac, l'Œuvre achète en 1886 un terrain de 3336 m<sup>2</sup>, sis rue de Vouillé, pour faire construire son nouvel orphelinat. Ces nouveaux locaux permettent à l'Œuvre d'améliorer et de développer son action en faveur des jeunes filles pauvres, orphelines ou délaissées.

Le 4 mai 1897, le terrible incendie du Bazar de la Charité frappe durement l'institution. Plusieurs bénévoles périssent brûlées vives alors qu'elles vendaient pour l'orphelinat des Saints Anges, au comptoir n° 17, dans le cadre de ce grand rassemblement annuel des œuvres de bienfaisance. Ce fut le cas de la Présidente, la baronne douairière de Saint Didier (81 ans), de sa nièce, la baronne Maurice de Saint Didier (39 ans), de Mme Edmée Legrand (63 ans) et de Mlle Elodie van Burveliet (20 ans). D'autres membres de l'Œuvre furent gravement brûlés. Un Mémorial élevé par souscription populaire à l'endroit même de la tragédie, aujourd'hui classé monument historique, perpétue le souvenir de toutes les victimes. Le Mémorial du Bazar de la Charité est toujours propriété de l'association qui réunit les descendants des victimes.



Malgré la tragédie de l'incendie du Bazar de la Charité, l'Œuvre des Saints Anges poursuit son évolution et continue son action d'assistance et d'éducation dans la droite ligne de ses fondateurs. En 1961, les statuts sont modifiés et l'orphelinat est transformé en école avec internat. En 1967, les bâtiments de la rue de Vouillé devenus vétustes,

le terrain est divisé en deux lots ; le lot le plus petit, portant le n° 2, est vendu à une société civile immobilière. Celle-ci, comme prix de la vente devait démolir les bâtiments de l'orphelinat, construire une école avec internat sur le lot n° 1 et livrer des locaux au rez-de-chaussée et au sous-sol dans le bâtiment A, à construire sur le lot n° 2. Cet ensemble immobilier sis 8 rue de Vouillé Paris XV<sup>e</sup> est toujours propriété de l'Œuvre des Saints Anges.

L'école avec internat de l'Œuvre des Saints Anges du 8 rue de Vouillé, inaugurée en 1970, subsiste jusqu'à la signature, en 1982, d'un contrat de commodat avec une AEP (Association d'éducation populaire).



Or, à partir de 1975 s'amorce le déclin progressif de l'Œuvre des Saints Anges. Fin 1998, elle est sur le point d'être dissoute et de voir ses biens spoliés. Du reste, l'ensemble immobilier de la rue de Vouillé, objet de nombreuses convoitises, est le seul qui demeure dans le patrimoine de l'Œuvre des Saints Anges, sauvé « in extremis » en 1999 suite à l'action menée par les nouvelles autorités de l'Œuvre.

Une lente agonie avait commencé en 1982, avec le contrat de commodat ou prêt à usage gratuit, d'une durée de 10 ans, signé avec une AEP (Association d'éducation populaire). Ce contrat, résilié en bonne et due forme en 2009, privait l'Œuvre des Saints Anges de l'usage de son siège social et des locaux pour se réunir, pour travailler et pour conserver ses archives.



En s'installant dans l'ensemble immobilier du 8 rue de Vouillé, l'Association d'éducation populaire prit le nom figurant depuis 1970 sur le frontispice du 8 rue de Vouillé « École Les Saints Anges », bien qu'il s'agisse d'une entité juridique sans lien avec l'Œuvre des Saints Anges. Ladite AEP devint en janvier 1998, l'OGEC Ecole les Saints Anges (Organisme de gestion de l'Enseignement Catholique Ecole les Saints Anges). En vertu des décisions de justice fermes et définitives, ce dernier est occupant sans droit ni titre depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010.



Ce processus se poursuit avec le transfert partiel d'actif sans contrepartie financière de l'immense propriété sise 117, avenue Victor-Hugo, Paris XVI<sup>e</sup>, à la paroisse Saint-Honoré d'Eylau. La donation de l'ensemble immobilier de la rue de Vouillé à l'Œuvre de Saint-Nicolas et l'utilisation des avoirs pour payer les frais de la donation porteraient le coup fatal devant entraîner la mort de l'Œuvre des Saints Anges. Sans qu'aucune décision du Conseil d'administration ou de l'Assemblée générale ne décide la dissolution de l'Œuvre des Saints Anges, un « liquidateur » avait été désigné et avait ses bureaux au 76, rue des Saints Pères, Paris VI<sup>e</sup>.

Le transfert partiel d'actif sans contrepartie financière, mais aussi le projet de donation et la dissolution de l'Œuvre des Saints Anges avaient été décidés par des membres autoproclamés, n'ayant jamais acquitté de cotisation et dont la plupart avaient été proposés par le bénéficiaire de ce transfert.

Toutefois, à partir du 31 mars 1999, les efforts de la nouvelle équipe, présidée par Maria Elena de Saint Didier, sont alors dirigés vers des objectifs prioritaires, tels que le



respect des obligations statutaires, le recrutement de nouveaux membres, la sauvegarde du patrimoine, le financement de l'Œuvre et le lancement d'actions en faveur des enfants et des jeunes. Dès septembre 1999, un programme éducatif et culturel est mis en oeuvre en direction des enfants des centres de loisirs de la Ville de Paris. En février 2000, est lancé un programme de parrainage de jeunes talents francophones.

En juin 2001 est créé un groupe de travail présidé par un membre du Comité consultatif, professeur en pédiatrie. Ce groupe de travail a pour mission d'examiner les modalités de mise en oeuvre d'un programme destiné aux enfants handicapés et la faisabilité de la création d'un centre médico-éducatif pour des jeunes porteurs de handicaps. Ce projet, très avancé et soutenu par les autorités, ne trouve pas de concrétisation en raison de l'incertitude quant à la date de récupération libre d'occupants de l'ensemble immobilier de la rue de Vouillé, siège social de l'association depuis 1886.

D'ailleurs, faute de locaux et de secrétariat, l'Œuvre des Saints Anges a dû créer une adresse de gestion au domicile de la présidente et tenir toutes ses réunions de travail ou statutaires dans des locaux loués ou prêtés pour l'occasion. Quant au programme en faveur des enfants, il a pu être mis en oeuvre, grâce au dévouement d'un groupe de bénévoles, en partenariat avec les musées parisiens et les centres de loisirs de la Ville de Paris.

Fidèle au souvenir des fondateurs, l'Œuvre des Saints Anges continue ainsi depuis 178 ans son action éducative et bienfaitrice, malgré les nombreux écueils rencontrés. Toujours avec la même énergie et conviction, les autorités

de l'institution poursuivent la défense de ce qui reste du patrimoine constitué par ceux qui les ont précédés.

Conformément au jugement du TGI du 14 novembre 2017, confirmé par l'arrêt de la Cour d'Appel de Paris du 15 mai 2020 et par l'arrêt de la Cour de Cassation du 22 septembre 2021, l'action initiée le 30 juillet 2013 par l'OGEC contre l'Œuvre des Saints Anges, son bienfaiteur, s'est soldée par la condamnation de l'OGEC à libérer les lieux, à payer au propriétaire une indemnité d'occupation à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2010 et à indemniser l'Œuvre des Saints Anges pour la disparition du buste de la baronne de Saint Didier datant de 1897.

Suite au commandement de quitter les lieux délivré par huissier le 11 mars 2022, l'occupant sans droit ni titre devra remettre au propriétaire, l'Œuvre des Saints Anges, les clés de l'ensemble immobilier du 8 rue de Vouillé Paris XV<sup>e</sup>, avant la fin du mois d'octobre 2022.

Après plus de 20 ans de procédures diverses, la plupart initiées par l'OGEC, l'Œuvre des Saints Anges pourra enfin récupérer son siège social libre d'occupants. Les autorités de l'Œuvre avaient décidé d'y installer un centre médico-éducatif pour de jeunes porteurs de handicap. Elles comptaient pour lancer ce projet, conçu en 2001, avec le recouvrement de sommes dues par l'occupant pour l'indemnité d'occupation. Hélas ! Pour ne pas payer les sommes dues, estimées par l'expert immobilier désigné par le tribunal à plus de 5 millions d'euros, l'OGEC s'est mis en faillite. De ce fait, l'Œuvre sera obligée d'abandonner ce projet et de vendre l'ensemble immobilier pour installer son siège social ailleurs. Ce nouveau départ, permettra à l'Œuvre des Saints Anges de poursuivre et de développer ses programmes éducatifs et culturels dans de meilleures conditions et de lancer un ambitieux programme de bourses.

Ne disposant pour le moment d'aucun revenu à part les cotisations des membres et quelques dons, l'Œuvre des Saints Anges® organise des manifestations caritatives, rendez-vous littéraires, galas, bals, visites et voyages. Les bénéfices, maigres et incertains, de ces manifestations lui permettent non seulement de développer ses programmes éducatifs et culturels en faveur des enfants, mais aussi de faire face notamment aux taxes et primes d'assurance de son siège social.



Ces événements caritatifs sont un moyen efficace de faire connaître l'institution, de récolter des fonds et de recruter de nouveaux membres, mais aussi de resserrer les liens d'amitié qui se sont tissés autour de l'Œuvre des Saints Anges, devenue, au fil du temps, une grande famille. Le Courrier des Anges, dont le premier numéro parut en 2001, témoigne de ces rencontres par la magie de la photo. De même, depuis le gala d'octobre 2000, les médias français et étrangers se font régulièrement l'écho de ces soirées caritatives.

C'est l'Empereur Napoléon III qui, en 1861, par décret impérial, avait accordé la reconnaissance d'utilité publique à l'Œuvre des Saints Anges. Pour lui rendre hommage, un gala de bienfaisance est organisé chaque année dans les magnifiques salons Second Empire du Grand Hôtel, inauguré en 1862 par l'Impératrice Eugénie. Le Bal Impérial est un des plus beaux événements parisiens et attire un public nombreux et des personnalités du monde entier, heureux d'y participer et de soutenir une institution de bienfaisance française qui depuis 178 ans poursuit sans relâche son action éducative et bienfaitrice.



## Sources

Pour consulter les sources ayant permis de rédiger cet article, nous vous invitons à visionner le site officiel de l'Œuvre des Saints Anges :

<http://oeuvre-des-saints-anges.org/>

Vous y trouverez les documents suivants :

- ✎ Statuts de 1861 et décret impérial de reconnaissance d'utilité publique du 25 décembre 1861 publiés au Bulletin des lois N° 790 datant de 1861.
- ✎ Statuts de 1925 et décret du 11 novembre 1925, approuvant les statuts, publiés au JORF en 1925.
- ✎ Statuts de 1961 et décret du 8 mai 1961 approuvant les statuts, publiés au JORF le 14 mai 1961 - 4392. Lois et décrets (version papier numérisée) n° 0114 du 14/05/1961.
- ✎ Statuts de 2017 et arrêté du 3 juillet 2017, approuvant les statuts, publiés au JORF n° 0161 du 11 juillet 2017.
- ✎ Jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris, en date du 14 novembre 2017.
- ✎ Arrêt de la Cour d'Appel de Paris du 15 mai 2020 confirmatif du jugement du Tribunal de grande instance.
- ✎ Arrêt de la Cour de Cassation en date du 22 septembre 2021 rejetant le pourvoi interjeté par l'OGEC.
- ✎ « Manuel des œuvres et institutions religieuses et charitables de Paris », 1867, pages 94 et 95.
- ✎ « Paris charitable et bienfaisant », 1912, publié par l'Office central des œuvres de bienfaisance, préface du comte d'Haussonville de l'Académie française.
- ✎ Traité, contrat de travail, entre l'Œuvre des Saints Anges et la Congrégation des Filles de la Sagesse datant de 1862.
- ✎ Un article datant de 1897 sur Louise de Saint Didier.
- ✎ Le Petit Journal du 16 mai 1897.
- ✎ Le Monde Illustré N° 2093 de 1897.
- ✎ Napoléon III - Le magazine du Second Empire n° 49 – DEC. /JANV. /FEV. 2020.
- ✎ Couvertures des 21 numéros du Courier des Anges® – Revue de l'Œuvre des Saints Anges, ISSN 1631 – 7297
- ✎ Le Courier des Anges n° 21 octobre 2021

Pour consulter les numéros mentionnés ci-après du Courier des Anges vous pouvez les commander à l'Œuvre des Saints Anges ou à la Bibliothèque national de France.

- ✎ Le Courier des Anges n° 1 octobre 2001
- ✎ Le Courier des Anges n° 4 septembre 2004
- ✎ Le Courier des Anges n° 7 novembre 2007
- ✎ Le Courier des Saints Anges n°11 octobre 2011
- ✎ Le Courier des Anges n° 20 octobre 2020
- ✎ Le Courier des Anges n° 21 octobre 2021

Pour compléter l'information, vous pouvez également visionner les vidéos suivantes :

- ✎ TV Monte-Carlo "Ça nous rassemble". Emission N° 7 Des vies pas comme les autres, diffusée le 18.06.2011.
- ✎ YouTube Runway France Venetian Ball 2012
- ✎ YouTube Runway France Imperial Ball 2013
- ✎ YouTube Bal Impérial 2010
- ✎ YouTube Bal Impérial 2011
- ✎ Suroeste : SO spécial Bal Impérial 2021

<https://es.calameo.com/read/0050680061292898f6f2d>

A propos de la tragédie de l'incendie du Bazar de la charité du 4 mai 1897, nous vous conseillons de lire : Dominique Paoli « Il y a cent ans l'Incendie du Bazar de la Charité. » Préface de la Comtesse de Paris, publié en 1997 par le Mémorial du Bazar de la Charité à l'occasion du centenaire de la tragédie et de consulter le site officiel du Mémorial : <https://bazardelacharite.fr/>

Vous pouvez aussi consulter : Anne de Cossé Brissac, « La Comtesse Greffulhe » collection Terres des Femmes. Edition Perrin, Paris, 1991 ; notamment le chapitre 10 « Le Bazar de la Charité ».

# Programme en faveur des enfants

*Ateliers et visites conférences pour les enfants  
des centres de loisirs de la Ville de Paris*

Dès septembre 1999, nous avons lancé un vaste programme éducatif et culturel, en faveur des enfants des centres de loisirs de la Ville de Paris. Ces activités sont mises en œuvre en partenariat avec le personnel des musées, des circonscriptions scolaires et des centres de loisirs de la Ville de Paris.

Les statuts en vigueur consacrent l'évolution de l'Œuvre et offrent de nouveaux moyens d'action. Ainsi, les activités éducatives et culturelles proposées aux enfants des centres de loisirs pourront-elles être augmentées et diversifiées. Dans le cadre de ce programme, nous poursuivons la collaboration avec le Centre Pompidou, le Musée des Arts et Métiers, le Musée Cognacq-Jay, le Musée national des arts asiatiques Guimet, le Musée de la vie romantique, le Musée national du Moyen Age - musée de Cluny et la Cité de l'Architecture et du Patrimoine. La collaboration avec certains musées, comme Carnavalet, le Louvre ou

Orsay, a été suspendue parce que ces musées offrent désormais des activités gratuites aux écoles et aux centres de loisirs.

**L'équipe de bénévoles de l'Œuvre des Saints Anges qui assure le suivi de cette action se compose de Marina Duprez, Christiane Aveline-Colardelle, Geneviève Fouché, Jeanine Lassignardie, Chantal Lesage, Cécile Massol, Maria Elena de Saint Didier, Karine Taltavull et Danielle Weisbein.**

**Nous invitons nos amies de bonne volonté à intégrer notre équipe de bénévoles. Pour y participer il faut disposer de deux mercredis après-midi par mois. Trois réunions autour d'un thé sont organisées chaque année au Grand Hôtel pour distribuer le travail.**

**Pour s'inscrire ou pour avoir plus de renseignements, il suffit de contacter l'une de nos bénévoles ou l'Œuvre des Saints Anges.**

## *Évaluation des activités financées par l'Œuvre des Saints Anges*

*À cause de la crise sanitaire, nous avons dû annuler toutes les activités du programme en faveur des enfants de mars 2020 à décembre 2021. Ci-après un échantillon des commentaires de nos bénévoles concernant les visites et les ateliers organisés à partir de janvier 2022.*

### **Œ Musée Cognacq-Jay**

*Le mercredi 16 février 2022*

« Le groupe du CDL de la rue Étienne Dolet, 20<sup>ème</sup> arrondissement, est arrivé à l'heure. Deux accompagnateurs attentifs entouraient les neuf enfants assez sages. La conteuse Laure Urgin a toujours le don d'apaiser et d'intéresser les petits qui posaient beaucoup de questions. »  
Karine Taltavull.

### **Œ Cité de l'Architecture et du Patrimoine**

*Le mercredi 9 mars 2022.*

« Le groupe de la rue Pelleport est arrivé un peu avant 14h30, accompagné par deux animatrices aimables et très professionnelles. Après avoir expliqué la finalité de la Cité de l'architecture et du patrimoine, la conférencière a montré des maquettes de cathédrales et des châteaux forts. Au second niveau, profitant de la vue panoramique de Paris, avec en premier plan la Tour Eiffel, elle a eu un échange très intéressant avec les enfants sur le patrimoine architectural parisien, le vieux Paris et le Paris du baron Haussmann. Après avoir vu la maquette d'un bel immeuble haussmannien, les enfants ont pu admirer « La cité radieuse »

conçue par Le Corbusier en 1950, ainsi qu'une maquette grandeur nature d'un logement. Une visite très intéressante pour tous, avec une conférencière proche des enfants et un groupe très bien encadré par des animatrices attentives. »  
Maria Elena de Saint Didier.



### **Œ Musée Cognacq-Jay**

*Le mercredi 9 mars 2022.*

« Excellente visite mercredi après-midi. Les douze enfants de 5-6 ans de la rue Lacordaire étaient accompagnés par deux animateurs très efficaces et polis. Nous avons com-

mencé par une explication sur la naissance de la collection de ces deux mécènes, M. Cognacq et Mme Jay, puis visité le musée à la recherche des détails sur les personnages, leur métier, etc. » Chantal Lesage.

### **☞ Musée de la Vie Romantique**

*Le mercredi 16 mars 2022*

« Le groupe de la rue des Pyrénées, 20<sup>ème</sup> arrondissement, est arrivé un peu avant 14h30. Les quatorze enfants étaient admirablement bien encadrés par deux jeunes femmes. Malheureusement, la conférencière a eu 10 minutes de retard, mais les enfants sont restés sages et attentifs tout au long de la visite de la maison du peintre Ary Schaeffer. Dans la dernière salle, la conférencière a raconté un merveilleux conte romantique de telle manière, que nous sommes tous restés accrochés à ses lèvres jusqu'à la fin. J'ai rarement vu des enfants de cet âge si attentifs. C'était une bonne visite pour tous. » Karine Taltavull.

### **☞ Musée des Arts Asiatiques Guimet**

*Mercredi 16 mars 2022*

« Les quatorze enfants du centre de loisirs de la rue Fondary, encadrées par deux accompagnatrices, étaient bien à l'heure. La visite s'est très bien passée. Autour du thème de la Grande Muraille de Chine, la conteuse a captivé l'attention des enfants par un dialogue interactif avec eux sur les principaux animaux du panthéon chinois, qui s'est terminé par un récit d'amour édifiant autour de la Grande Muraille. Manifestement ces enfants sont très éveillés et très participatifs. » Christiane Aveline Colardelle.

### **☞ Musée Cognacq-Jay**

*Le mercredi 6 avril 2022.*

« Les deux groupes d'enfants sont arrivés en avance et la visite avec la conteuse Laure Urgin a pu commencer immédiatement, tandis qu'une partie du groupe participait à l'atelier avec Pierre Schug. Bien encadrés par les animateurs, les enfants ont écouté avec attention les contes et les récits autour des tableaux et des objets du musée. Ils ont aussi participé avec application à l'atelier. » Karine Taltavull et Jeanine Lassignardie.

### **☞ Cité de l'Architecture et du patrimoine**

*Le mercredi 20 avril 2022.*

« Bien que les enfants soient plus nombreux que d'habitude (le centre aéré avait téléphoné pour prévenir qu'il y aurait 26 enfants et 3 accompagnateurs), la visite de la salle des moulages les a beaucoup intéressés ainsi que les immenses statues de la cathédrale Notre Dame restaurées et exposées dans les salles du rez de chaussée. Cette visite s'est poursuivie par des maquettes d'habitation depuis les aménagements de Haussmann pour finir par un appartement témoin dans la Cité Radieuse à Marseille. En résumé, excellente visite. » Chantal Lesage.

### **☞ Centre Pompidou**

*Le mercredi 20 avril 2022.*

« Les vingt-six enfants et les 3 moniteurs de la rue Boulard sont arrivés à 14h20. La conférencière a trouvé que les en-

fants étaient trop nombreux mais elle a très bien géré la visite sur le panorama de l'art. » Jeanine Lassignardie.

### **Musée des Arts et Métiers**

*Le mercredi 20 avril 2022*

« Le groupe composé de douze enfants et de deux accompagnateurs est arrivé bien à l'heure et dès le début tout le groupe était enthousiaste. La conférencière a commencé par un atelier gravure très suivi et apprécié par les enfants, puis à l'issue de l'atelier petit tour dans le musée. Tout s'est fort bien déroulé. Excellente visite ! » Geneviève Fouché.

### **☞ Musée Cognacq-Jay**

*Le mercredi 20 avril 2022*

« Les deux groupes sont arrivés très en avance et attendaient dans la cour du musée. La directrice du musée et la conteuse étaient agréablement surprises. Cette dernière sait toujours capter l'attention des enfants et les initier avec ses contes à l'histoire et à l'art du 18<sup>ème</sup> siècle. Les interventions des enfants ont été, comme d'habitude, nombreuses et très intéressantes. » Maria Elena de Saint Didier.

### **☞ Musée des Arts et Métiers**

*Le mercredi 11 mai 2022*

« Le groupe du Centre Tlemcen, Paris 20<sup>ème</sup>, est arrivé en avance d'un quart d'heure avec neuf enfants et deux animatrices à l'écoute, bienveillantes et intéressées. Le groupe était homogène et les enfants solidaires entre eux; certains ont aidé les moins habiles. L'intervenante, Clémence était très agréable, pédagogue, intéressante, elle a immédiatement capté l'attention des enfants, mais aussi celle des adultes. Après une visite et une présentation très vivante des phénomènes et des inventions liée à l'électricité, dans le Musée, l'atelier a commencé. Lieu grand, clair, bien aéré et aménagé très correctement. Le matériel était plus que suffisant. Chacun est reparti avec son circuit électrique. L'après-midi s'est terminée à 16h20 par une visite au pendule de Foucault et à l'église convertie en lieu d'exposition du Musée. » Cécile Massol.

### **☞ Cité de l'Architecture et du patrimoine**

*Le mercredi 11 mai 2022*

« Malgré quinze minutes de retard les vingt enfants et leurs deux accompagnateurs se sont vivement intéressés à l'architecture du Moyen Age représentée par ses châteaux forts et ses donjons. La conférencière leur a distribué à chacun un dessin à compléter et à colorier chez eux. Puis travail de groupe au 3<sup>ème</sup> étage avec des fiches à placer sur un dessin de la Cité Joyeuse. Très bon après-midi qui leur laissera, j'espère, de bons souvenirs. » Chantal Lesage.

### **☞ Centre Pompidou**

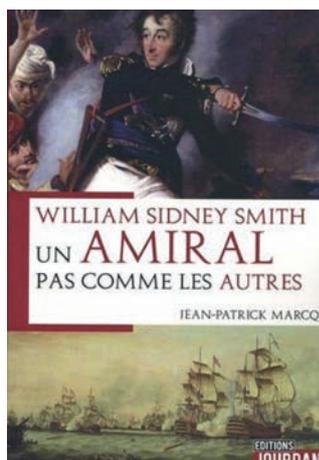
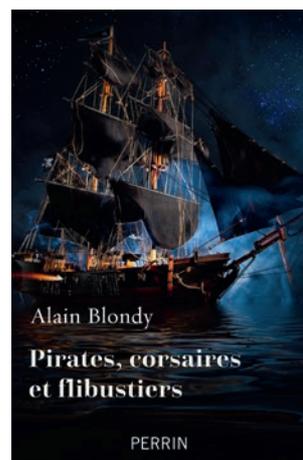
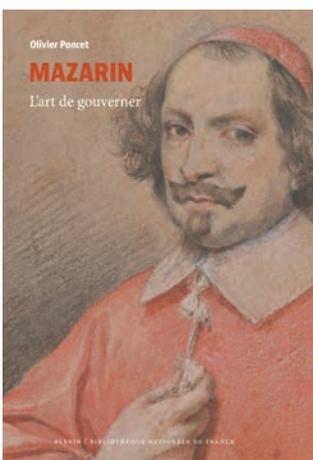
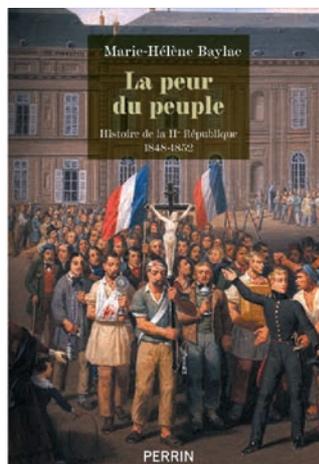
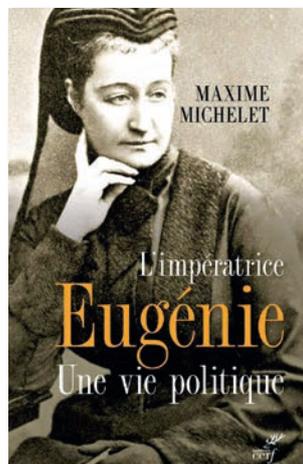
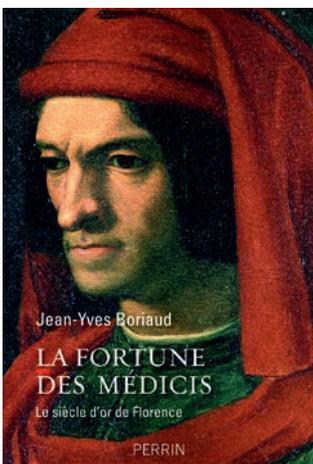
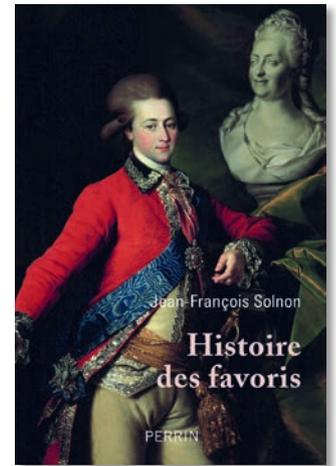
*Le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022*

« Tout s'est très bien déroulé au Centre Pompidou. La conférencière a fait participer activement le groupe d'une vingtaine d'enfants devant les tableaux de Georges Braque, Fernand Léger, Pablo Picasso et a terminé la visite au jardin d'hiver de Jean Dubuffet. Bonne visite. » Geneviève Fouché.

# Les rendez-vous du lundi

Chaque mois, les amis et bienfaiteurs de l'Œuvre des Saints Anges ont l'occasion de se rencontrer autour d'un auteur et de partager ensuite un dîner gastronomique préparé par le Chef Laurent André au Café de la Paix. Après la pause imposée par la crise sanitaire, de septembre 2020 à octobre 2022 se sont succédé **Agnès Walch** avec *La vie sous l'Ancien Régime*, **Virginie Girod** avec *La véritable histoire des douze Césars*, **Charles-Eloi Vial** avec *Napoléon. La certitude et l'ambition*, **Jean-François Solnon** avec *Histoire des favoris*, **Jean-Yves Boriaud** avec *La fortune*

*des Médicis*, **Maxime Michelet** avec *L'impératrice Eugénie. Une vie politique*, **Marie-Hélène Baylac** avec *La peur du peuple. Histoire de la IIe République 1848-1852*, **Hélène Delalex** avec *Marie-Antoinette. La légèreté et la constance*, **Olivier Poncet** avec *Mazarin. L'art de gouverner*, **Alain Blondy** avec *Pirates, corsaires et flibustiers*, **Jean-Patrick Marcq** avec *William Sidney Smith. Un amiral pas comme les autres*, **Sébastien Le Fol** avec *La fabrique du chef d'œuvre. Le roman des classiques*.







# L'Or des Médicis

Jean-Yves Boriaud

*En léguant à l'État toscan collections et trésors artistiques des Médicis, Anna Maria Luisa, dernière représentante de la branche principale de la famille, façonna, dès 1743 et pour des dizaines d'années, notre vision d'une ville de Florence brillant de mille feux allumés par une lignée d'exception. Aussi juste soit-elle, cette vision ne saurait cacher une réalité plus rugueuse : pareille réussite fut avant tout le résultat du travail, patient et minutieux, de banquiers avisés qui, de génération en génération, surent, dans l'Italie renaissante, asseoir leurs ambitions culturelles sur une prospérité économique chèrement acquise.*

La fortune des Médicis datait en fait du XIV<sup>e</sup> siècle : profitant d'un krach formidable qui, en 1340, eut pour raison des grandes banques florentines telles celles des légendaires Bardi ou Peruzzi, de petits établissements comme le leur sortirent alors en effet de l'ombre pour occuper la place laissée par ces vénérables banques coupables d'avoir prêté à d'aussi peu fiables souverains qu'Edouard III d'Angleterre ou Robert de Naples. Mais se faire une place au soleil, dans la « République » de Florence, n'était guère aisé : le système y était cadenassé par 21 « Arts », regroupant les différents métiers, surtout ceux de la laine (la *Calimala*) et de la soie, mais aussi les médecins, les apothicaires..., toute cette activité étant tournée vers la production essentielle, celle de ce fameux « drap » qui, transformé à Florence, inondait l'Europe des cours et des châteaux. Pour fluidifier ce commerce florissant, la ville disposait de deux atouts : une monnaie forte, le florin partout reconnu et apprécié, et un réseau bancaire d'une grande densité. Le système politique était d'ailleurs fortement imbriqué dans le tissu économique puisque c'est des « Arts » qu'émanaient, tirés au sort tous les deux mois, les membres de l'exécutif supérieur florentin, la *Signoria*, secondés par une infinité de conseils, désignés et renouvelés sur le même mode. Les chemins du pouvoir, ou tout au moins de la puissance, à Florence, étaient donc sérieusement balisés et seule une bonne connaissance des complexités locales pouvait permettre de les emprunter efficacement. La famille Médicis - des « Medici », petits changeurs aux origines imprécises - s'appliqua donc très tôt à pénétrer les rouages essentiels de la cité, en évitant les soubresauts de la vie politique florentine, comme la vaine révolte, en 1378, des *ciompi*, « dépenaillés » - cardes ou peigneurs - exclus des Arts réservés à l'aristocratie des artisans. Tant et si bien qu'en 1397, l'un d'eux obtint la consécration politique en devenant membre de la prestigieuse *Signoria*, cependant que la banque Médicis - banque de change, de dépôt et de prêt - s'installait au

cœur de la ville, tout en ouvrant des bureaux à Rome - où elle gérait les fonds de la Curie - et à Naples.



*Cosme l'Ancien par Jacopo Pontormo, 1518, huile sur bois. Florence, Galerie des Offices*

Vint alors le grand homme de la famille, Cosme de Médicis (1389-1464) : de formation bancaire et commerciale, et premier de la lignée à recevoir cette solide éducation humaniste qui seule permettait d'atteindre, dans une Florence en plein *Rinascimento*, à la respectabilité, il afficha très tôt de solides ambitions. Seul écueil : le pouvoir, dans la ville, était tenu par un clan puissant, celui de la vieille famille des Albizzi : inquiète devant les prétentions médicales, elle manœuvra avec assez d'habileté pour obte-

nir l'exil de Cosme. Peine perdue : après un bref séjour à Venise, le chef de la famille Médicis fit en 1434 un retour triomphal. Bientôt maîtres des tirages aux sorts censés réguler la vie de la République, ces Médicis, appuyés sur un utile réseau d' « amis, parents et voisins », parvinrent rapidement à s'assurer pour 60 années la bienveillance de tous les « conseils » florentins et à pousser au maximum les avantages de leur banque : grâce aux efforts et la compétence de Cosme, entouré d'employés de haut niveau, elle se déploya largement à cette époque en ouvrant des filiales en Flandre, à Londres, à Pise, en Avignon, à Lyon, à Milan, tout en développant, à Florence même, les activités de deux manufactures lainières. Mais, ville industrielle s'il en fut, Florence était également une ville de fêtes, organisées par confréries, « Arts » et quartiers : l'ayant bien compris, Cosme encouragea ce goût des tournois, joutes et banquets, le programme festif de la cité culminant avec l'Épiphanie devenue, avec ses somptueux cortèges, une spectaculaire célébration de la réussite des Médicis. Le nouveau *standing* de la famille exigeait aussi un prestigieux *palazzo* : construit par Michelozzo, l'architecte favori de la famille, ce palais (aujourd'hui palazzo Riccardi-Medici) fut rapidement la plaque tournante de la vie politique florentine, que légats et ambassadeurs venaient avant même de présenter leurs devoirs à la *Signoria*. Puis ce furent, dans le *contado* (la campagne) de Florence, d'aristocratiques villas de plaisir : ainsi celle de Careggi, où Cosme recevait avec une simplicité appuyée les hôtes de marque de la République et réunissait une pléiade d'intellectuels assemblés en une prestigieuse « académie », où siégeaient d'éminentes personnalités « humanistes » : des hellénistes, comme le grec Argyropoulos, des poètes, comme Landino, tous communiant dans le culte de la beauté célébrée par les philosophes néoplatoniciens de l'entourage des Médicis. Dans cet entourage prospéraient également bon nombre d'artistes, tels le turbulent peintre Filippo Lippi ou le fidèle sculpteur Donatello, tous deux proches de Cosme, auxquels confréries religieuses et Arts procuraient un travail régulier, pour la plus grande prospérité de Florence, la ville semblant avoir dès lors admis la domestication de ses institutions « républicaines » par ce qui devenait peu à peu une dynastie républicaine.

Ce fut en effet sans opposition que succédèrent à Cosme, dans ses prérogatives quasi-régaliennes, son fils Pierre dit le Goutteux pour l'arthrite invalidante dont il fut très tôt affligé, mais qui assura l'omnipotence des Médicis dans la ville. Puis, en 1469, son incomparable petit-fils Lorenzo, notre « Laurent le Magnifique », emblème, aux yeux de la postérité, de l'âge d'or de Florence. Magnifique – c'est-à-dire généreux, il le fut ô combien, avec la fortune amassée par ses prudents ascendants. Parfait humaniste, capable dès son plus jeune âge de composer discours ou poèmes



Buste de Laurent le Magnifique, sculpté en marbre, par Ottavio Giovanozzi, 1825. Vestibule de la Galerie des Offices, Florence.

latins, il ne reçut aucune formation économique ni financière et laissa la bride trop lâche aux directeurs des filiales de la banque Médicis : ils en profitèrent pour prêter à plusieurs souverains ou potentats aussi peu fiables que Francesco Sforza à Milan, Édouard IV d'Angleterre ou Charles le Téméraire, quand ils ne préféraient pas, comme Lionetto à Lyon, endormir la vigilance de la maison-mère par des bilans falsifiés...

Mais le « règne » du Magnifique fut également grevé par de sanglantes aventures militaires, comme les massacres perpétrés par ses troupes dans les villes voisines de Volterra ou de Prato quand elles manifestèrent des velléités d'autonomie... Et par un drame absolu : la mort de son frère Julien, tué le 26 avril 1478 par les hommes de main du clan Pazzi, famille impatiente de secouer, par l'assassinat, la tutelle médicéenne sur Florence. Le complot, certes, échoua, et les Pazzi furent massacrés, mais il marqua à tout jamais l'esprit de Lorenzo, qui ne se remit jamais tout à fait du drame.

La postérité, toutefois, retint surtout l'image d'un Laurent héros de la fête florentine, avec les fameuses « joutes Médicis » ou celles du Carnaval, mais aussi les représentations de théâtre antique ou même ... religieux (la *Sacra rappresentazione*). Chanté par les poètes du temps pour son sens du faste et sa culture antique (il passait pour un remarquable *vetustatis amator*), ce *tiran-*



*Portrait de Laurent le Magnifique par Giorgio Vasari, vers 1534, huile sur bois. Florence, Galerie des Offices*

*no piacevole* (agréable tyran) mourut jeune (à 43 ans, en 1492) accablé par ce que l'on qualifiait alors de « fièvres », laissant un bilan mitigé : une banque déstabilisée mais une famille devenue l'égale des plus prestigieuses lignées d'Italie du Nord (Sforza, Este...). La route semblait s'ouvrir aux ambitions nobiliaires des Médicis, mais elles ne se concrétiseront qu'après la longue traversée du désert (1494-1512) que les circonstances n'allaient pas tarder à lui imposer.

La catastrophe survint avec celui en qui Lorenzo voyait son fils « farfelu », et que ses contemporains préférèrent appeler « Pierre le Malchanceux ». L'élément déclencheur, en l'occurrence, fut la « descente » française de 1494 (notre première guerre d'Italie), conduite par un Charles VIII soucieux de conquérir un royaume de Naples qu'il revendiquait en tant qu'héritier des Angevins. Quand les Français quittèrent leurs alliés lombards pour marcher sur la Toscane – étape obligée – Pierre décida de s'opposer à leur passage. Les forces étant sans rapport, il céda vite à une inévitable panique et se précipita alors au-devant du roi français pour lui offrir en gage de bonne volonté



*Laurent le Magnifique entouré d'artistes rencontre Michel-Ange par Antonio Vannini, vers 1635, fresque des appartements d'été des Médicis. Florence, Palazzo Pitti.*



*La Piazza della Signoria à Florence par Bernardo Bellotto, huile sur toile, vers 1740/45, Musée des beaux-arts de Budapest.*

toute une série de places névralgiques, comme Pise ou Livourne, sans avoir reçu pour cela mandat de la *Signoria*. Quand on l'apprit à Florence, ce fut un tollé général et même... l'émeute. La *Signoria* mit la tête du « malchanceux » à prix et il dut s'enfuir au plus vite, tandis que plusieurs de ses partisans étaient pris, voire exécutés. Il gagna Venise, où il fut fraîchement reçu, puis il multiplia les tentatives – toutes vouées à l'échec – pour reprendre, en 1495, 1497..., avec les restes de sa fortune, ce pouvoir que ses maladresses lui avaient arraché. L'aventure se termina en décembre 1503, lors de la bataille du Garigliano où il combattait du côté français : trop chargée d'artillerie, la barque qui devait le mener à Gaète se renversa dans le fleuve où il périt noyé.

Ainsi se termina la première partie de la saga des Médicis, celle des plus grandes figures de la famille, qui lui conférèrent, en dépit d'un dénouement tragique, une aura qui ne s'est guère estompée aujourd'hui : la Florence essentielle est celle de Cosme et de Laurent. Même si le peu glorieux retour du clan, en 1512, dans les fourgons

de l'armée espagnole, en signifia paradoxalement l'apothéose. Les Médicis allaient être papes (Léon X, Clément VII), ducs de Florence (Alexandre), grands-ducs de Toscane (Cosme Ier...), mais en dépit du prestige de ces fonctions, dignités et titres, jamais ils ne renoncèrent à reproduire, dans une Renaissance finissante, le rêve doré des Médicis d'autrefois.

*Jean-Yves Boriaud. Université de Nantes  
Auteur de La Fortune des Médicis, Paris, éditions Perrin, 2019 et de Léonard de Vinci, son temps et le nôtre, Paris, éditions Perrin, 2022.*

# Mazarin, sa nièce et le roi : le sacrifice de Marie Mancini sur l'autel de la raison d'État (1659)

Olivier Poncet

*Venu de Rome, le cardinal Jules Mazarin (1602-1661) a été le principal ministre de la France de 1643 à 1661. Il a uni son destin à ce royaume et à son souverain, Louis XIV (1638/1643-1715), dont il était le parrain. Mazarin a clairement fait le choix de fortifier et d'élever la gloire du troisième roi Bourbon : l'ensemble de son ministériat est inscrit dans la longue guerre, ouverte depuis 1635, menée contre l'Espagne que le cardinal entendait bien emporter à l'avantage de la France.*

Pour autant, il n'oubliait pas ses propres buts, financiers ou familiaux, à condition qu'ils ne vinssent pas interférer avec les intérêts profonds de la monarchie française. Ayant fait venir auprès de lui d'Italie ses nombreux neveux et nièces (les fameuses « Mazarinettes », qu'il lui arrivait de qualifier d'« anges » dans ses lettres cryptées), le cardinal s'est efforcé de leur trouver des situations enviables, soit à la cour, soit dans les meilleures familles du royaume. Mais un tabou, un seul, ne pouvait être enfreint : l'alliance directe entre la famille du cardinal et le trône royal. Tout le drame de Marie Mancini (1639-1715) est là.

Les premiers pourparlers de paix entre la France et l'Espagne eurent lieu à Madrid en 1656, mais il fallut attendre le printemps 1659 pour que des échanges plus sérieux eussent lieu chez le cardinal à Paris, au Palais Mazarin. Ils aboutirent à une suspension d'armes le 8 mai 1659 et un premier traité signé à Paris le 4 juin suivant actait la conservation à la France des territoires d'ores et déjà conquis (Artois et Roussillon) tandis que celle-ci restituait diverses places à l'Espagne. Il restait toutefois encore plusieurs points essentiels à traiter qui étaient renvoyés à une conférence ; elle devait se tenir sur la frontière pyrénéenne où Mazarin se rendit en tant que représentant plénipotentiaire du roi.

Pendant ce long voyage qui sépara le cardinal du roi durant six mois, Mazarin fit la véritable éducation politique de son filleul à travers de longues lettres envoyées tous les deux jours environ, sinon quotidiennement. Le cardinal dessinait ainsi à son attention le mode de gouvernement personnel qu'il recommandait au roi, cette « prise de pouvoir par Louis XIV » (du nom d'un film de Roberto



*Portrait du cardinal Jules Mazarin (1602-1661) huile sur toile, peint vers 1658-1660, par Pierre Mignard (Chantilly, Musée Condé).*

Rossellini) qui étonna tant les contemporains après la disparition de Mazarin en 1661 :

« Je mourrai très satisfait et content à l'instant que je vous verrai en état de gouverner de vous-même, ne vous servant de vos ministres que pour entendre leur avis, en profiter à la manière qu'il vous plaira et leur donner après les ordres sur ce qu'ils auront à faire. »  
(Mazarin à Louis XIV, Notre-Dame-de-Cléry, 29 juin 1659).

Pourtant, « gouverner » était un terme ambigu sous la plume du cardinal. Il désignait aussi bien la capacité du souverain à régir les affaires de son royaume, qu'à dompter ses passions personnelles qui ne devaient pas entraver le règne d'un souverain. C'est que cette abondante correspondance avec le jeune monarque était également motivée par une affaire qui les intéressait tous les deux au plus haut point.

Dans la négociation avec les Espagnols, il restait en effet à arrêter entre la France et l'Espagne les clauses du mariage de Louis XIV, prévu par l'article 23 du traité du 4 juin 1659. L'idée d'une union avec l'infante espagnole, Marie-Thérèse qui était née à quinze jours de distance du roi de France et dont elle était la cousine germaine, avait été évoquée et Mazarin avait obtenu la promesse d'une nouvelle alliance familiale entre les belligérants. Or, un obstacle imprévu se dressait sur la route du cardinal : le roi était amoureux d'une autre et cette autre était... la nièce de Mazarin, Marie Mancini (1639-1715), dont le roi s'était épris précisément au printemps 1659.

Tout à sa passion de jeunesse – Louis XIV avait alors 21 ans –, le roi de France menaçait de ruiner lui-même tous les efforts diplomatiques de son parrain par une liaison qui pouvait inquiéter les milieux espagnols. Mazarin fut dès lors forcé d'employer tour à tour les arguments de la



Marie Mancini (1639-1715) huile sur toile par Jacob-Ferdinand Voet, peint vers 1661, à l'époque où Marie Mancini épouse Lorenzo Onofrio Colonna (Détail, Royal Collection).

raison et l'expression de la colère pour faire céder les deux amants, qui renâclèrent toutefois beaucoup à le satisfaire. Il représentait d'abord au roi que la passion amoureuse était incompatible avec sa conception d'un grand règne :

« Souvenez-vous, je vous conjure, de ce que j'ai eu l'honneur de vous dire plusieurs fois, lorsque vous m'avez demandé le chemin qu'il fallait tenir pour être un grand roi, c'est-à-dire qu'il fallait commencer par faire les derniers efforts, afin de n'être pas dominé d'aucune passion ; car, quand ce malheur arrive, quelque bonne volonté qu'on ait, on est hors d'état de faire ce qu'il faut. »  
(Mazarin à Louis XIV, Pluviers, 28 juin 1659)

Excédé par l'obstination des deux jeunes gens, Mazarin finit par opter pour la manière forte. Marie, qui l'avait accompagné sur la route du Pays Basque, fut laissée dans la citadelle de Brouage sous la garde vigilante de la fidèle Madame de Venel, gouvernante plutôt que chaperon. Informé que sa nièce se faisait lire son horoscope par « un Arabe », Mazarin lui expliquait que son futur ne lui appartenait pas et dépendait uniquement de sa volonté :

« Si ma nièce souhaite fort de savoir ses aventures, son véritable horoscope, je le lui dirai en un mot. C'est que, si elle ne me croit et ne se conduit comme je veux, elle sera la plus malheureuse créature du monde ; et si elle fait ce qu'elle doit et défère à mes conseils, elle n'aura pas sujet d'envier le bonheur de qui que ce soit. »  
(Mazarin à Madame de Venel, Saint-Jean-de-Luz, 29 juillet 1659).

Lassé cependant de la désobéissance de sa nièce Marie Mancini qui tardait à congédier sa passion pour Louis XIV, Mazarin laissa éclater sa colère d'oncle, de parrain et de ministre auprès du roi à qui il démontrait que Marie humiliait tout le monde, sa famille comme la Couronne :

« Est-il possible que vous soyez persuadé que je sois si pénétrant et si habile dans les grandes affaires et que je ne voie goutte dans celles de ma famille ? Et que je puisse douter des intentions de cette personne à mon égard, voyant qu'elle n'oublie rien pour faire en toutes choses le contraire de ce que je veux ? Qu'elle met en ridicule les conseils que je lui donne pour sa conduite ? Qu'elle fait vanité de ce qui à la vue de tout le monde préjudicie à son honneur et au mien ? Qu'elle veut faire la maîtresse et changer tous les ordres que je donne dans sa maison ? Et qu'elle enfin, méprisant toutes les diligences que j'ai faites avec tant d'amour, d'application et d'adresse pour la mettre dans le bon chemin et la rendre sage, persiste opiniâtement dans les folies et veuille ainsi être exposée à la risée de tout le monde qui en fait des continuelles comédies ? »  
(Mazarin à Louis XIV, Saint-Jean-de-Luz, 28 août 1659).

Le cardinal, par ailleurs sermonnait le roi en le culpabilisant autant qu'il le pouvait. Si le jeune souverain ne pouvait renoncer à l'amour pour Marie, Mazarin pensait qu'il valait :

« mieux tout rompre et continuer la guerre, sans se mettre en peine des misères de la Chrétienté et des préjudices que cet État et vos sujets en recevront que d'effectuer de mariage »

*(Mazarin à Louis XIV, Saint-Jean-de-Luz, 28 août 1659).*

Dans ce qui pouvait apparaître comme une simple affaire de coeur, Mazarin n'était pas un conseiller matrimonial, mais bien politique car les mariages royaux et princiers étaient alors le fondement de la géopolitique internationale. Marie elle-même, comprenant que son oncle ne lui céderait rien, puis la reine-mère Anne d'Autriche, abandonnèrent début septembre 1659 dans le sens d'une rupture entre les deux jeunes amants. Louis XIV finit lui aussi par se résigner et oublier sa passion, une des rares occasions où le futur Roi-Soleil renonça à un projet sous la pression de son entourage.

Dès lors, Mazarin était certain que plus rien ne viendrait gêner les négociations qu'il ouvrit avec les Espagnols en terrain neutre, dans l'Île des Faisans située sur le cours du petit fleuve côtier de la Bidassoa qui faisait office de frontière entre l'Espagne et la France. Le 7 novembre 1659, le traité des Pyrénées était signé par les deux plénipotentiaires, mettant fin à un quart de siècle d'affrontement terrible entre les deux principales puissances de l'Europe occidentale. Comme Mazarin l'avait désiré, le mariage du roi de France avec l'infante d'Espagne était la clé de voûte de cet édifice diplomatique. Il fit l'objet d'un contrat daté du même jour que le traité de paix : Marie-Thérèse renonçait à la couronne espagnole, moyennant le paiement effectif de la dot de 500 000 livres arrachée par Mazarin qui était presque certain qu'elle ne serait jamais payée. Ce en quoi l'avenir lui donna raison : les hostilités reprirent entre les deux couronnes dès 1667.

En attendant, les deux cours se retrouvèrent sur la frontière à la fin du printemps 1660 pour solenniser l'alliance ainsi conclue pour le bien de la paix entre les deux royaumes. Marie-Thérèse fut d'abord unie à Fontarabie, côté espa-



*Entrevue de Louis XIV de France et de Philippe IV d'Espagne dans l'Île des Faisans huile sur toile par Jacques Laumosnier (Le Mans, Musée de Tessé) (à gauche de Louis XIV, Mazarin et Anne d'Autriche ; à droite de Philippe IV, Luis de Haro et l'infante Marie-Thérèse, future reine de France)*

gnol, le 3 juin par procureur, car l'usage voulait que la jeune princesse ne quittât son royaume qu'une fois mariée. Le 6 juin, les deux souverains prêtèrent un serment de paix en présence de leurs entourages. Enfin, le mariage religieux eut lieu le 9 juin à l'église Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-de-Luz.

Et Marie dans tout cela ? Mazarin ne l'oubliait pas et il tint sa promesse de lui trouver un parti avantageux. Il négocia pour elle une alliance qui était à ses yeux de Romain la plus belle qu'il pût lui ménager. Quelques semaines après le décès du cardinal (9 mars 1661), Marie Mancini épousait en effet Lorenzo Onofrio Colonna. Le père de Mazarin avait servi comme majordome dans l'illustre famille romaine et l'union de sa petite-nièce avec l'aîné des Colonna constituait assurément le triomphe personnel le plus absolu de Mazarin. Sans doute le cardinal, qui avait détourné Marie Mancini de devenir reine de France au nom de la raison d'État, ignorait-il qu'il lui faisait épouser au nom de ses propres ambitions familiales un homme

dur, voire violent : Colonna fit le malheur de Marie autant que celle-ci fit le sien par ses extravagances et ses infidélités à Rome.

Marie Mancini mourut en exil à Pise en 1715, l'année même où à Versailles s'éteignait le Roi-Soleil, son ancien amour de jeunesse alors devenu, selon les mots et le souhait du cardinal Mazarin, « le plus accompli roi de la terre, comme il est le plus grand ».

*Olivier Poncet*

*École nationale des chartes – École des hautes études en sciences sociales Auteur de Mazarin. L'art de gouverner, éditions Perrin-Bibliothèque nationale de France, 2021 ; Une éducation savante. Lettres de Marie-René de La Blanchère à Auguste Geffroy (1878-1886), éditions École française de Rome, 2020 ; L'École nationale des chartes. Deux cents ans au service de l'histoire, éditions Gallimard-École nationale des chartes, 2020 et Mazarin l'Italien, éditions Tallandier, 2018.*

# *Bal Impérial 2021*





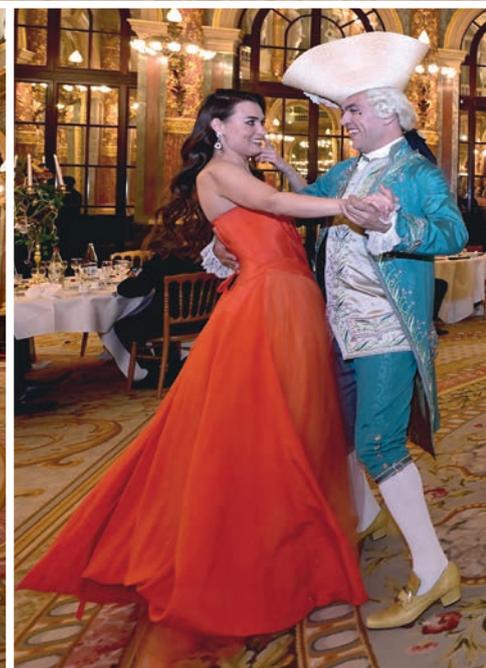


# Bal Vénitien 2022









CHAMPAGNE LEQUEUX-MERCIER

Récoltant-Manipulant



*13 rue de Champagne 02850 Passy sur Marne*

*03.23.70.35.32 - 06.60.75.35.32*

*info@champagnelequeuxmercier.fr*

*www.champagne-lequeux-mercier.fr*

L'abus de l'alcool est dangereux pour la santé.

Consommez avec modération.



INTERCONTINENTAL®  
PARIS LE GRAND



Au coeur de Paris, découvrez nos salons décorés dans un style Second Empire.  
Le Grand Hôtel vous accueille pour des événements inoubliables au sein de ses  
espaces de réception avec lumière naturelle, équipés des dernières technologies.

[parhbevent@ihg.com](mailto:parhbevent@ihg.com) - 01 40 07 31 77

2, rue Scribe 75009 Paris  
[parislegrand.intercontinental.com](http://parislegrand.intercontinental.com)

